

## Mettre en place un contrôle de gestion



CG-33 3 Jours (21 Heures)



### Description

Cette formation vous donnera les clés pour mettre en place un contrôle de gestion performant, en sélectionnant les indicateurs pertinents pour votre établissement. Par ailleurs, votre démarche pourra se centrer sur les évolutions induites par la LOLF.

### À qui s'adresse cette formation ?

#### Pour qui

Contrôleur de gestion, directeur financier, responsable de l'audit, secrétaire général, directeur administratif et financier, agent comptable.

#### Prérequis

Maîtriser les principes essentiels de l'organisation et du fonctionnement des structures publiques. Des notions concernant les principaux outils de gestion pourraient également être utiles.

### Les objectifs de la formation

- Identifier les enjeux du contrôle de gestion dans les organismes publiques
- Concevoir une stratégie de contrôle de gestion et la déployer en entreprise
- Maîtriser les indicateurs de mesure et suivi du contrôle de gestion
- Produire vos tableaux de bord et piloter la performance
- Contrôler et suivre la qualité du service

### Programme de la formation

Pourquoi un contrôle de gestion dans le secteur public ?

- Piloter votre organisation avec un contrôle de gestion.
- Décliner les objectifs jusqu'au niveau opérationnel.
- Comprendre et maîtriser les coûts.
- Les notions d'indicateurs et de tableaux de bord.
- Les liens avec la comptabilité analytique.

### Généraliser le contrôle de gestion à l'échelle de l'Etat : LOLF

- Les objectifs de la LOLF : passer d'une logique de moyens à une logique de résultats.
- Généraliser la démarche : décliner les missions et les programmes dans les services et les établissements.
- Les outils du nouveau processus budgétaire.
- Le rôle central des indicateurs de performance : les différents types d'objectifs et d'indicateurs de performance.

### Monter une stratégie de développement de CDG dans votre administration

- Positionner le contrôle de gestion par rapport aux autres contrôles exercés sur les structures publiques.
- Le contrôle budgétaire et comptable.
- L'analyse financière.
- Le contrôle interne et l'audit.
- Impliquer tous les acteurs concernés dans la démarche : direction, contrôleur de gestion, opérationnels.

### Construire et mettre en place vos tableaux de bord

- Analyser l'organisation : missions, politiques publiques, système d'information, niveau de culture de gestion.
- Définir vos objectifs précis : présentation d'une méthode illustrée d'exemples.
- Sélectionner des indicateurs pertinents : monter une fiche pour documenter vos indicateurs.

### Pérenniser et intégrer la démarche dans la culture de votre structure

- Adopter une démarche pédagogique et participative.
- Définir clairement le périmètre de votre action.
- Monter un comité de pilotage et des groupes de travail.
- La nécessité d'un contrôle de gestion performant.